

**Service du greffe**

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

**Commission permanente sur l'examen des contrats**

**La commission :**

**Présidente**

*Mme Émilie Thuillier  
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville*

**Vice-présidentes**

*Mme Karine Boivin Roy  
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-  
Maisonneuve*

*Mme Paola Hawa  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue*

**Membres**

*Mme Dida Berku  
Ville de Côte-Saint-Luc*

*M. Richard Celzi  
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-  
Maisonneuve*

*Mme Marie Cinq-Mars  
Arrondissement d'Outremont*

*M. Richard Deschamps  
Arrondissement de LaSalle*

*M. Marc-André Gadoury  
Arrondissement de Rosemont – La Petite-  
Patrie*

*M. Manuel Guedes  
Arrondissement de Rivière-des-Prairies –  
Pointe-aux-Trembles*

*Mme Louise Mainville  
Arrondissement du Plateau Mont-Royal*

*Mme Lili-Anne Tremblay  
Arrondissement de Saint-Léonard*

**Le 19 mai 2016**

**Rapport d'examen de la conformité du processus  
d'appel d'offres - Mandat SMCE166075002**

**Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les firmes suivantes : Pro2p Services Conseils Inc. (Entente #2 au total de 374 732,27\$ taxes incluses), STI Maintenance Inc. (Entente #3 au total de 1 600 888,91\$ taxes incluses), R3D Conseil Inc. (Entente #4 au total de 1 006 318,69\$ taxes incluses) et CIMA+ (Entente #5 au total de 518 210,72\$ taxes incluses), pour l'acquisition de services professionnels informatiques spécialisés, pour une durée de 4 ans, pour le projet 71550 Gestion des actifs municipaux / Appel d'offres public no. 15-14943 - 9 soumissionnaires / Approuver les projets de conventions à cette fin.**

**(ORIGINAL SIGNÉ)**

**(ORIGINAL SIGNÉ)**

Émilie Thuillier  
Présidente

Pierre G. Laporte  
Secrétaire recherchiste

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### **Mandat SMCE166075002**

Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec les firmes suivantes : Pro2p Services Conseils Inc. (Entente #2 au total de 374 732,27\$ taxes incluses), STI Maintenance Inc. (Entente #3 au total de 1 600 888,91\$ taxes incluses), R3D Conseil Inc. (Entente #4 au total de 1 006 318,69\$ taxes incluses) et CIMA+ (Entente #5 au total de 518 210,72\$ taxes incluses), pour l'acquisition de services professionnels informatiques spécialisés, pour une durée de 4 ans, pour le projet 71550 Gestion des actifs municipaux / Appel d'offres public no. 15-14943 - 9 soumissionnaires / Approuver les projets de conventions à cette fin.

À sa séance du 27 avril 2016, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ pour lequel une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres;*

Le 4 mai 2016, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus d'appel d'offres relativement au mandat confié. Des représentants du Service des technologies de l'information (STI) et du Service de l'approvisionnement ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres de la Commission ont soulevé diverses questions sur le processus d'appel d'offres dans ce dossier.

Ils ont bien noté que les objets du présent dossier avaient été séparés en plusieurs petits lots dans le but d'attirer un plus grand nombre de soumissionnaires et de retenir les services de plusieurs firmes pour ces ententes-cadres. Cette stratégie de marché s'est avérée efficace et devrait favoriser l'acquisition de nouvelles expertises.

Enfin, les membres ont souligné que, dans le cas présent, il aurait été intéressant de retrouver dans le sommaire décisionnel les bordereaux et la ventilation des prix soumis pour les différents lots, compte tenu de la nature de ces ententes-cadres.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des technologies de l'information et du Service de l'approvisionnement pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération:

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :*

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ pour lequel une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres;*

*Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;*

*Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;*

*Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;*

**À l'égard du mandat SMCE166075002 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**